

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

MAI 2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mai 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une hausse des recettes ordinaires de 1,8% provenant de :

- l'accroissement de 13,3% des impôts directs suite à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+28,9%), de la taxe professionnelle (+25,9%), de la taxe de services communaux(+3,5%) et de la taxe d'habitation(+29%);
- la diminution de 3,1% des impôts indirects qui s'explique principalement par le recul de 1,3% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la baisse de 213 MDH de leur part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance.
- la hausse de 0,4% des recettes non fiscales provenant notamment de l'augmentation des fonds de concours (+16,3%) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+13,7%), conjuguée à la baisse des subventions (-13,2%);

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 57,9% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 5,2% en raison de la hausse de 6,4% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 17,5% des autres dépenses de biens et services et à la diminution des dépenses de personnel de 0,5% et de la baisse de 8,4% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement en hausse de 25,2%, passant de 2,6 MMDH à fin mai 2018 à 3,3 MMDH à fin mai 2019.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 8,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,4 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 5,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 75 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes contre un excédent global de 5,9 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 152 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin mai 2019, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 38,7 MMDH dont 33,8 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Mai 2018	Prévisions 2019	Mai 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	<u>16 600</u>	<u>27 492</u>	<u>16 893</u>	<u>61%</u>	<u>1,8%</u>
1.1- Recettes fiscales :	13 945	22 058	14 228	65%	2,0%
<i>Impôts directs</i>	4 365	9 584	4 947	52%	13,3%
<i>Impôts indirects</i>	9 581	12 474	9 282	74%	-3,1%
1.2- Recettes non fiscales :	2 655	5 434	2 665	49%	0,4%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	317	693	322	46%	1,7%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	332	706	377	53%	13,7%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 473	2 479	1 415	57%	-3,9%
<i>Autres recettes</i>	534	1 556	550	35%	3,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>8 197</u>	<u>30 040</u>	<u>8 624</u>	<u>29%</u>	<u>5,2%</u>
2.1- Biens et services :	7 541	28 925	8 023	28%	6,4%
<i>Personnel</i>	4 659	13 397	4 636	35%	-0,5%
<i>Autres biens et services</i>	2 882	15 528	3 387	22%	17,5%
2.2-Intérêts de la dette :	656	1 115	601	54%	-8,4%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>8 403</u>	<u>-2 548</u>	<u>8 270</u>		
4- INVESTISSEMENT²	2 622	31 665	3 283	10%	25,2%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	7	2	18		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	145	-5 311	57		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>5 933</u>	<u>-39 522</u>	<u>5 062</u>		
8- FINANCEMENT² :	<u>-5 933</u>	<u>39 522</u>	<u>-5 062</u>		
<i>Recettes d'emprunt</i>	317	5	541		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-729	-1 481	-742		
<i>Variation de l'excédent</i>	-5 522	40 998	-4 861		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Mai 2018	Prévisions 2019	Mai 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	13 945	22 058	14 228	65%	2,0%
IMPÔTS DIRECTS	4 365	9 584	4 947	52%	13,3%
<i>Taxe de services communaux³</i>	1 697	2 658	1 757	66%	3,5%
<i>Taxe professionnelle³</i>	458	2 151	577	27%	25,9%
<i>Taxe d'habitation³</i>	158	417	203	49%	29,0%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	841	1 121	850	76%	1,0%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	653	1 629	841	52%	28,7%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	557	1 608	719	45%	29,2%
IMPÔTS INDIRECTS	9 581	12 474	9 282	74%	-3,1%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	8 320	10 072	8 214	82%	-1,3%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	213	426	0	0%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	290	576	293	51%	0,9%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	64	204	86	42%	34,1%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	98	259	150	58%	52,3%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	94	159	85	53%	-10,0%
<i>Taxe de séjour</i>	101	156	102	65%	0,9%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	125	234	134	58%	7,7%
<i>Autres impôts indirects</i>	276	388	219	56%	-20,6%
RECETTES NON FISCALES	2 655	5 434	2 665	49%	0,4%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	317	693	322	46%	1,7%
<i>Redevance OTDP communal</i>	332	706	377	53%	13,7%
<i>Fonds de concours</i>	467	595	543	91%	16,3%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	163	451	181	40%	11,2%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	2	199	0	0%	
<i>Subventions</i>	1 006	1 884	873	46%	-13,2%
<i>Recettes diverses</i>	369	906	369	41%	0,1%
TOTAL DES RECETTES	16 600	27 492	16 893	61%	1,8%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	2 975	1 620	12 298	16 893
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	206	68	2 893	3 168
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	206	54	1 768	2 028
<i>Produits des services</i>	0	0	338	338
<i>Produits des biens</i>	0	14	788	801
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	45	0	2 492	2 537
Taxe de services communaux	29	0	1 727	1 757
Taxe professionnelle	0	0	577	577
Taxe d'habitation	15	0	188	203
1.3- Ressources transférées :	2 724	1 552	6 913	11 189
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	40	1 502	6 672	8 214
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	1 560	0	0	1 560
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 124	50	241	1 415
2- DEPENSES ORDINAIRES	730	976	6 917	8 624
2.1- Biens et services :	553	944	6 526	8 023
<i>Personnel</i>	68	810	3 758	4 636
<i>Autres biens et services</i>	485	133	2 768	3 387
2.2-Intérêts de la dette	177	33	391	601
3- SOLDE ORDINAIRE	2 245	643	5 381	8 270
4- INVESTISSEMENT	1 178	812	1 294	3 283
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	6	0	12	18
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	2	0	56	57
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	1 075	-168	4 155	5 062
8- FINANCEMENT :	-1 075	168	-4 155	-5 062
<i>Recettes d'emprunt</i>	247	191	103	541
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-180	-37	-525	-742
<i>Variation de l'excédent</i>	-1 142	15	-3 733	-4 861

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin mai 2019 laisse apparaître une hausse de 1,8% des ressources et de 5,2% des dépenses ordinaires, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 8,3 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 3,3 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 75 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 5,1 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 16,9 MMDH en augmentation de 1,8% par rapport à fin mai 2018. Ceci s'explique par la hausse de 9,7% des recettes gérées par l'Etat et de 3,1% des recettes gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à la baisse de 0,2% des recettes transférées.

Ressources des collectivités territoriales				
	2018	Prévisions	2019	Evol. %
Transférées	11 215	16 214	11 189	-0,2%
Gérées par l'Etat	2 313	5 226	2 537	9,7%
Gérées par les collectivités	3 072	6 052	3 168	3,1%
TOTAL	16 600	27 492	16 893	1,8%

1.1-RECETTES FISCALES

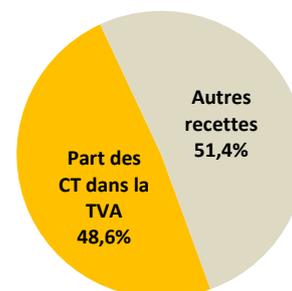
Les recettes fiscales ont atteint 14,2 MMDH, en augmentation de 2% par rapport à leur niveau à fin mai 2018, suite à la hausse de 13,3% des impôts directs et à la baisse de 3,1% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 84,2% des recettes globales des collectivités territoriales à fin mai 2019.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 11.189 MDH à fin mai 2019 contre 11.215 MDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 0,2%. Ceci résulte de la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-213 MDH), des subventions (-133 MDH) et de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-106 MDH), conjuguée à l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+350 MDH)⁴

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 48,6% de leur part dans le produit de la TVA.

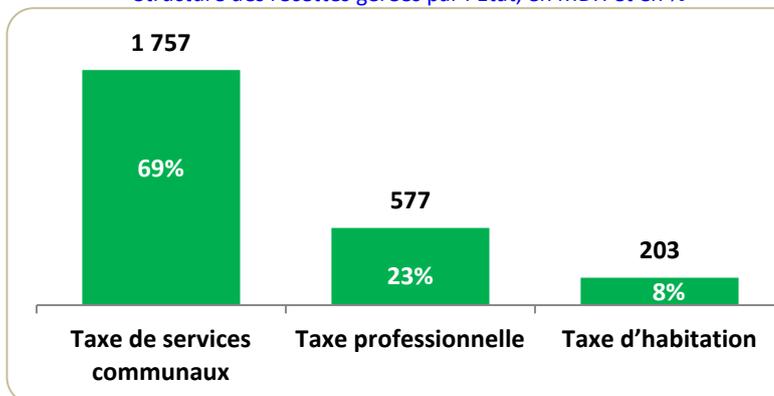
Structure des recettes des collectivités en 2019



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin mai 2019, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 2,5 MMDH contre 2,3 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 9,7%, provenant de la hausse de la taxe professionnelle (+25,9%), de la taxe de services communaux (+3,5%) et de la taxe d'habitation (+29%).

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

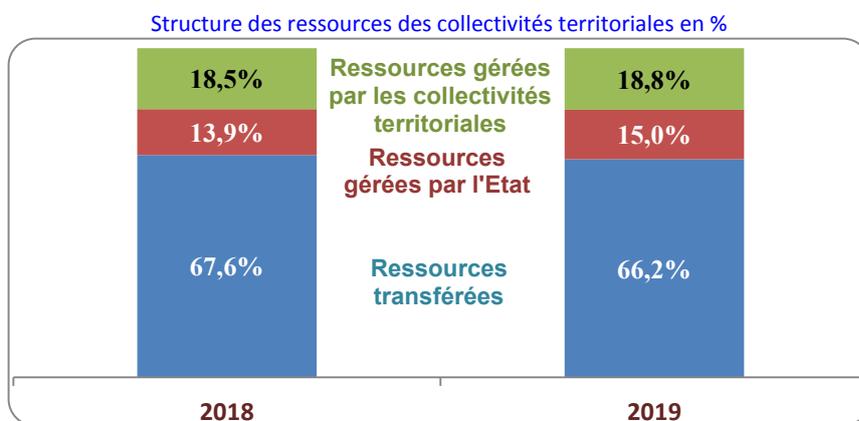


⁴ La part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR est passée de 4% en 2018 à 5% en 2019 (articles 13 et 14 de la loi de finances pour l'année 2019).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 3,2 MMDH à fin mai 2019 contre 3,1 MMDH un an auparavant. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis (850 MDH), la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (377 MDH), les recettes domaniales (322 MDH) et la taxe sur les opérations de construction (293 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin mai 2018 et fin mai 2019, fait ressortir une augmentation de la part des ressources gérées par l'Etat et de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à une diminution de la part des ressources transférées.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 2.665 MDH, en augmentation de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2018, en raison principalement de la hausse des recettes des fonds de concours (+16,3%) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+13,7%), conjuguée à la baisse de 13,2% des subventions.

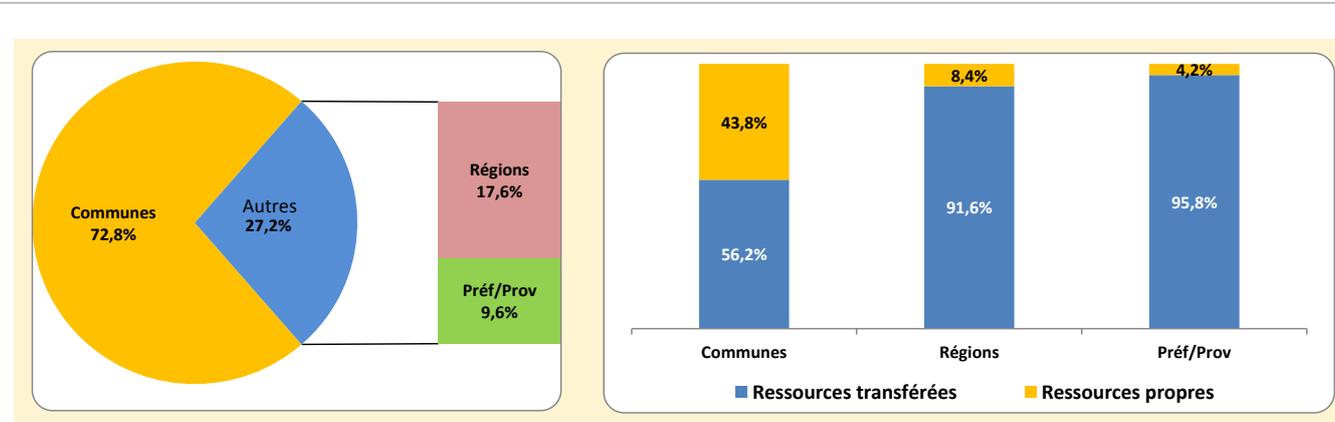
La baisse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de la diminution des subventions de l'Etat (870 MDH contre 1 MMDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (355 MDH contre 345 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 12,3 MMDH et représentent 72,8% des recettes globales des collectivités territoriales à fin mai 2019.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin mai 2019, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 56,2% des recettes des communes contre 91,6% pour les régions et 95,8% pour les préfetures et provinces.

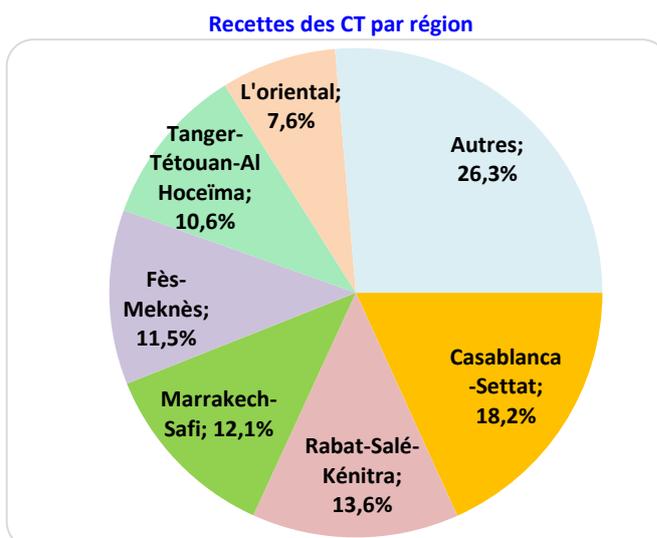


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 73,7% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (3,1 MMDH) représentent 18,2% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 13,6% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	900	725	1 457	3 082
Rabat-Salé-Kénitra	444	608	1 242	2 294
Marrakech-Safi	462	285	1 300	2 047
Fès-Meknès	318	200	1 431	1 949
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	353	278	1 160	1 791
L'oriental	178	116	984	1 278
Souss-Massa	226	213	794	1 232
Béni Mellal-Khénifra	166	89	897	1 153
Drâa-Tafilalet	41	15	621	676
Laâyoune-Sakia El Hamra	45	0	593	637
Guelmim-Oued Noun	30	7	381	418
Dakhla-Oued Ed Dahab	5	0	329	334
TOTAL	3 168	2 537	11 189	16 893

2- DEPENSES

A fin mai 2019, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 12,6 MMDH, en hausse de 9,5% par rapport à leur niveau à fin mai 2018. Elles se composent à hauteur de 68,2% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin mai 2019, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 8,6 MMDH, soit une augmentation de 5,2% par rapport à leur niveau à fin mai 2018 en raison de la hausse de 6,4% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 17,5% des autres dépenses de biens et services et la diminution des dépenses de personnel de 0,5% et de la baisse de 8,4% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Personnel	4 659	13 397	4 636	35%	-0,5%
Autres biens et services	2 882	15 528	3 387	22%	17,5%
Intérêts dette	656	1 115	601	54%	-8,4%
TOTAL	8 197	30 040	8 624	29%	5,2%

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin mai 2019 ont atteint 4.636 MDH contre 4.659 MDH à fin mai 2018, soit une baisse de 0,5%. Les salaires représentent 53,8% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 56,4% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 3,4 MMDH à fin mai 2019 contre 2,9 MMDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 50,7% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 601 MDH à fin mai 2019 contre 656 MDH un an auparavant, en baisse de 8,4%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin mai 2019 a dégagé un solde ordinaire positif de 8,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,4 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

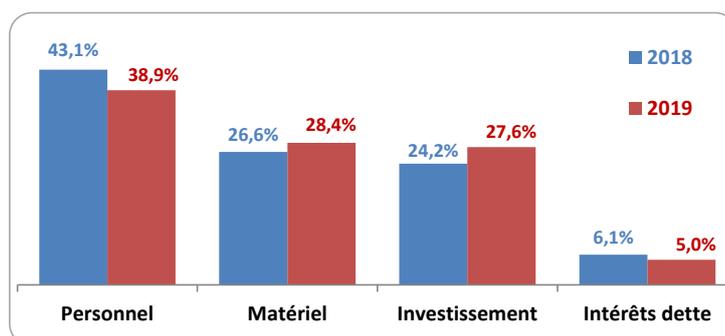
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 3,3 MMDH à fin mai 2019 contre 2,6 MMDH à fin mai 2018, soit une augmentation de 25,2%.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des projets intégrés (976 MDH contre 607 MDH), des émissions au titre des programmes nationaux (994 MDH contre 888 MDH) et des émissions au titre des travaux neufs et grosses réparations (722 MDH contre 633 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	633	10 598	722	7%	14,1%
Projets intégrés ⁶	607	7 462	976	13%	60,7%
Acquisitions immobilières	223	6 259	266	4%	19,1%
Acquisitions mobilières ⁷	232	1 799	219	12%	-5,8%
Programmes nationaux ⁸	888	5 133	994	19%	11,9%
Subventions	39	414	107	26%	174,0%
TOTAL	2 622	31 665	3 283	10%	25,2%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin mai 2018 et fin mai 2019 fait ressortir la hausse des parts des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse des parts des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

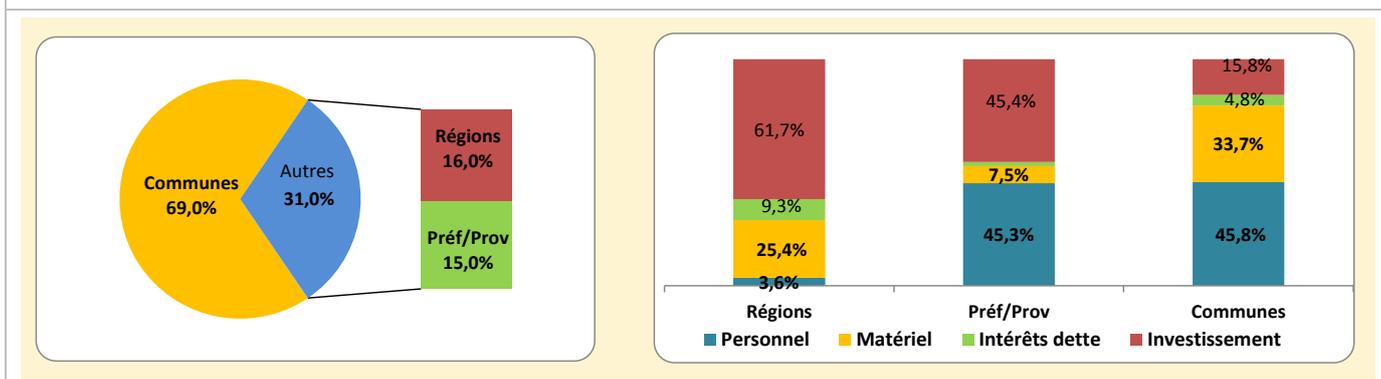
⁸ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 8,2 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales, est de 69% à fin mai 2019.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin mai 2019 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (45,8%) et des préfectures et provinces (45,3%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 61,7% des dépenses d'investissement, de 25,4% des dépenses de matériel, de 9,3% des charges en intérêts de la dette et de 3,6% des dépenses de personnel.

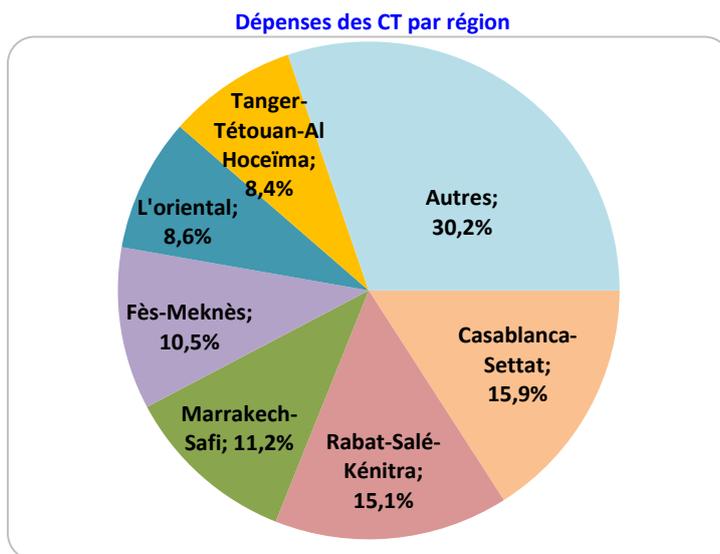


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 69,8% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (1,9 MMDH) représentent 15,9% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,6% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	931	430	108	428	1 898
Rabat-Salé-Kénitra	633	400	63	704	1 799
Marrakech-Safi	484	509	44	296	1 334
Fès-Meknès	567	409	74	205	1 255
L'oriental	454	202	70	303	1 029
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	418	251	27	300	994
Souss-Massa	310	270	78	180	838
Béni Mellal-Khénifra	313	239	30	249	831
Laâyoune-Sakia El Hamra	195	194	38	302	729
Drâa-Tafilalet	185	110	34	182	510
Guelmim-Oued Noun	103	344	6	48	501
Dakhla-Oued Ed Dahab	43	28	29	88	188
TOTAL	4 636	3 387	601	3 283	11 907

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin mai 2019 des soldes positifs de 18 MDH et de 57 MDH respectivement contre un solde positif de 7 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 145 MDH pour les comptes spéciaux à fin mai 2018.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 5,1 MMDH à fin mai 2019 contre un excédent global de 5,9 MMDH enregistré un an auparavant.

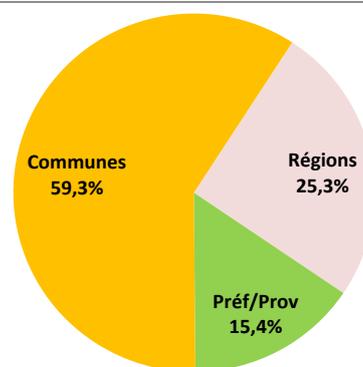
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin mai 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 541 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 742 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,9 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin mai 2019 se sont élevés à 38,7 MMDH, dont 33,8 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 59,3% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin mai 2019



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.